
Données essentielles sur les achats de la Banque mondiale

Décaissements en faveur du Canada pour l'année financière 1996

- 1) La valeur des achats faits au Canada qui découlent des prêts consentis par la Banque mondiale a atteint 225 millions de dollars US au cours de l'exercice 1996. Ce chiffre représente 2,38 % des achats totaux à l'étranger. La part cumulative du Canada dans ces achats depuis qu'il a adhéré à la Banque est d'environ 2 %.
- 2) En valeur absolue des achats, le Canada s'est classé au onzième rang dans l'ensemble et au quatrième rang pour les services-conseils, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et la France.
- 3) En valeur des achats par habitant, le Canada s'est classé seizième dans l'ensemble parmi les pays membres donateurs, avec 7,73 \$ US par habitant, et septième pour les services-conseils, avec 1,96 \$ US par habitant.
- 4) Le ratio des décaissements cumulatifs en faveur du Canada aux contributions du gouvernement canadien à la Banque mondiale depuis son adhésion (tel que mesuré par le nombre total des subscriptions et contributions consacré à l'Association internationale du développement) est 0,81 dollars US. Entre 1986 et 1996 le profit du Canada était de 0,93 dollars US.
- 5) Les décaissements destinés au Canada pour l'exercice 1996 se répartissaient dans les grandes catégories suivantes : équipements (159 millions de dollars US); services-conseils (57 millions de dollars US); travaux de génie civil (8 millions de dollars US); autres fournitures (1 millions de dollars US).

Contrats adjugés au Canada pour l'exercice 1996

- 1) Les données sur l'adjudication des contrats, quoique moins fiables que les statistiques sur les décaissements, indiquent que 131 contrats d'une valeur de 99,8 millions de dollars US ont été adjugés à 90 fournisseurs canadiens au cours de l'exercice 1996, ce qui, en dollars, constitue une baisse de 10 % relatif à l'exercice 1995.
- 2) La plus grande partie des contrats et marchés adjugés se situaient dans la catégorie des services-conseils (87), suivie des fournitures et de l'équipement (42), puis des travaux de génie civil (2).